



En juin, le jury local composé de Annick CATTANI, Responsable de la Commission Environnement, Chantal VAUTHIERS, Estelle PIERRE, Isabelle PELTIER, Jessica REINE et Luc NOIROT a établi un classement suivant les critères : esthétique, qualité des plantes, couleurs, harmonie et originalité. 9 participants ont été récompensés.

## Palmarès

### 1<sup>ère</sup> catégorie A (Maison avec jardin très visible de la rue surface <100 m<sup>2</sup>)

- 1<sup>er</sup> : M. et Mme Daniel CAMINADE
- 2<sup>ème</sup> : Mme Juanita BRECK

### 1<sup>ère</sup> catégorie B (Maison avec jardin très visible de la rue >100 m<sup>2</sup>)

- 1<sup>er</sup> : M. et Mme Daniel FORGEOT
- 2<sup>ème</sup> : Mme Josette GOUSSELOT

### 2<sup>ème</sup> catégorie (Maison avec décor floral installé sur la voie publique)

- 1<sup>er</sup> : M. Mathieu CHANEY

### 3<sup>ème</sup> catégorie (Maison avec décor floral installé sur la voie publique)

- 1<sup>er</sup> : M. et Mme Claude GODARD

### 4<sup>ème</sup> catégorie (Fenêtre ou mur)

- 1<sup>ère</sup> : Mme Stéphanie ANDRIOT
- 2<sup>ème</sup> : Mme Marie-Claude HUBERT

### 5<sup>ème</sup> catégorie (Balcon fleuri)

- 1<sup>ère</sup> : Mme Marie-Claude CABLEY

Félicitations à tous les participants et nous encourageons vivement les personnes à s'inscrire au concours.



## RECOMPENSE DEPARTEMENTALE :

Le concours départemental du fleurissement 2023 a décerné cette année un prix à la Mairie pour son fleurissement communal, M. et Mme Daniel CAMINADE et Mme Stéphanie ANDRIOT.



MAINTIEN DE LA  
3<sup>ème</sup> FLEUR

Suite au passage du Jury Régional le 27 juin 2023, et après délibération du palmarès 2023 des Villes et Villages Fleuris de Champagne et d'Ardennes, celui-ci a décidé de maintenir notre commune dans son classement « villes et villages fleuris 3<sup>ème</sup> fleur ».

En conclusion générale : La commune est très impliquée dans le bien-être de ses habitants avec de nombreux projets réalisés et à venir. Réflexion en cours pour un meilleur respect de l'environnement.

L'Agence Régionale du Tourisme du Grand Est et les membres du Jury Régional nous adressent ainsi qu'à l'ensemble des acteurs de cette réussite, leurs félicitations et leurs meilleurs encouragements pour la saison prochaine.

Un grand bravo aux employés communaux  
pour leur travail.

**Annick CATTANI**  
Responsable environnement fleurissement